

Paris, le 8 septembre 2008

Jean-François Pilliard nommé pour promouvoir le contrat de professionnalisation

Jean-François Pilliard se voit confier par Martin Hirsch, Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté et Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, une mission de promotion du contrat de professionnalisation suite à la « feuille de route » adoptée à l'issue du Grenelle de l'Insertion.

Dans une conjoncture économique difficile, les besoins en compétences des entreprises restent plus que jamais d'actualité, et ce dans de nombreuses professions. C'est pourquoi Jean-François Pilliard mettra toute son expérience à promouvoir le contrat de professionnalisation auprès des entreprises, en mobilisant tous les acteurs de la vie économique et sociale.

L'objectif de cette mission sera de développer l'insertion professionnelle et l'emploi des adultes et des jeunes sans qualification professionnelle adaptée aux besoins des entreprises.

A cette occasion, Jean-François Pilliard a déclaré : « la promotion du contrat de professionnalisation est une nécessité. Les entreprises doivent contribuer au développement de l'utilisation de ce contrat et ainsi assumer un rôle sociétal important. Elles peuvent en tirer partie pour leur compétitivité. »